

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 25 mars 2008 une note d'information simplifiée relative à une augmentation de capital de TOTAL (France), par souscription de parts du Fonds Commun de Placement Entreprise « TOTAL Actionnariat International Relais 2008 » au prix unitaire de 44,40 euros, réservée aux salariés des filiales de TOTAL dont TOTAL MAROC, OUARGAZ, GAZBER et SOCIETE MAROCAINE DES COLLES.

La note d'information simplifiée est complétée par le document de référence inscrit auprès de l'AMF sous le numéro D.07-0279 en date du 05 avril 2007, par la notice d'information du FCPE « TOTAL Actionnariat International Relais 2008 » agréé par l'AMF sous le code n°990000097469 et par la notice d'information du FCPE « TOTAL Actionnariat International Capitalisation » agréé par l'AMF sous le code n°990000080669.

Un extrait de la note d'information simplifiée sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales. L'intégralité de la note d'information simplifiée visée par le CDVM, ainsi que le document de référence précité, sont tenus à la disposition du public aux sièges respectifs de TOTAL MAROC, OUARGAZ, GAZBER, SOCIETE MAROCAINE DES COLLES et BMCI FINANCE.

Par ailleurs, ils seront disponibles sur le site du CDVM:
www.cdvm.gov.ma

CONTACT CDVM :

Tél : 037 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/012/2008

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières